



## DÉLIBÉRATION N° 1

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Syndicat Mixte du C.E.C  
« Les Campelières »  
MOUGINS

AR Prefecture

20220621-DELIB\_1-AR  
Publié le 04/07/2022

Comité Syndical  
Séance du 21 juin 2022

Le vingt-et-un juin deux-mille-vingt-deux à 14h40 au siège du **Syndicat Mixte du C.E.C** se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqué, sous la présidence de **Monsieur Richard GALY**

**Etaient présents** : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Fleur FRISON-ROCHE, M. Jacques NESA, M. Didier CARRETERO.

**Etaient absent(s) excusé(s)** : M. Christophe ULIVIERI, représenté par Monsieur GALY

**Le secrétariat** a été assuré par : Madame Michèle ALMES

#### LE RAPPORT D'ACTIVITÉS CONCERNE :

**Gestion et promotion des Activités**

**Gestion du Patrimoine indivis**

#### **Monsieur le Président expose :**

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation de rédiger un rapport sur leur activité, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » publie un rapport d'activité annuel.

Ce rapport joint en annexe n'appelle pas de vote de la part du Comité Syndical qui en prend acte.

AR Prefecture  
006-250600962-20220621-DELIB\_1-AR  
Reçu le 04/07/2022  
Publié le 04/07/2022

# Syndicat Mixte du Centre Éducatif et Culturel « Les Campelières »

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS  
Tel : 04 93 45 68 94 - Fax : 04 93 45 71 12  
Email : [contact@lescampelieres.fr](mailto:contact@lescampelieres.fr)  
Site : [www.lescampelieres.fr](http://www.lescampelieres.fr)



S.M.C.E.C / 16/05/2022

# 1 - PRÉSENTATION

AR Prefecture

C'est l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation aux collectivités de rédiger un rapport d'activités annuel.

Publié le 04/07/2022

## Le Comité syndical

En 2021, le comité syndical s'est réuni 3 fois

La composition du Comité Syndical, depuis le 27 juillet 2020, est établie comme suit :  
7 membres

### Représentants la C.A.C.P.L\* :

Docteur Richard GALY (Président)  
Madame Michèle ALMÈS  
Monsieur Christophe ULIVIERI  
Monsieur Jacques NESA

### Représentants la ville de Mougins

Docteur Richard GALY (Président)  
Monsieur Christophe ULIVIERI

### Représentants la Ville du Cannet

Madame Marie LOUISE MAGGIONI (Vice-présidente)  
Madame Michèle ALMÈS

### Représentants le Conseil Départemental :

Madame Fleur FRISON ROCHE  
Monsieur Didier CARRETERO

\*La Communauté d'Agglomération Cannes –Pays de Lérins (C.A.C.P.L)

## Le fonctionnement

Selon le Code Général des Collectivités territoriales, le Comité Syndical fonctionne comme un Conseil Municipal. Les mêmes règles doivent donc lui être appliquées. C'est le cas notamment en ce qui concerne la publicité de ses actes, de ses réunions et du contrôle de l'État. Dans le domaine financier et comptable, le Trésorier de la Trésorerie Cannes-Municipale fait office de Comptable du Syndicat Mixte.

## 2 - LE PERSONNEL EN 2021

Concernant le personnel en 2021 :

37 agents dont 21 titulaires et 16 contractuels sont répartis sur les filières :  
Administrative, Animation, Technique et Sportive.

En plus de ce personnel, 10 personnes assurent un enseignement dans le cadre d'une convention de prestations de service : 8 pour le secteur sport et 2 pour le secteur culturel.

Départ à la retraite de  
Monsieur Gilles  
DENOUVEAU en  
décembre



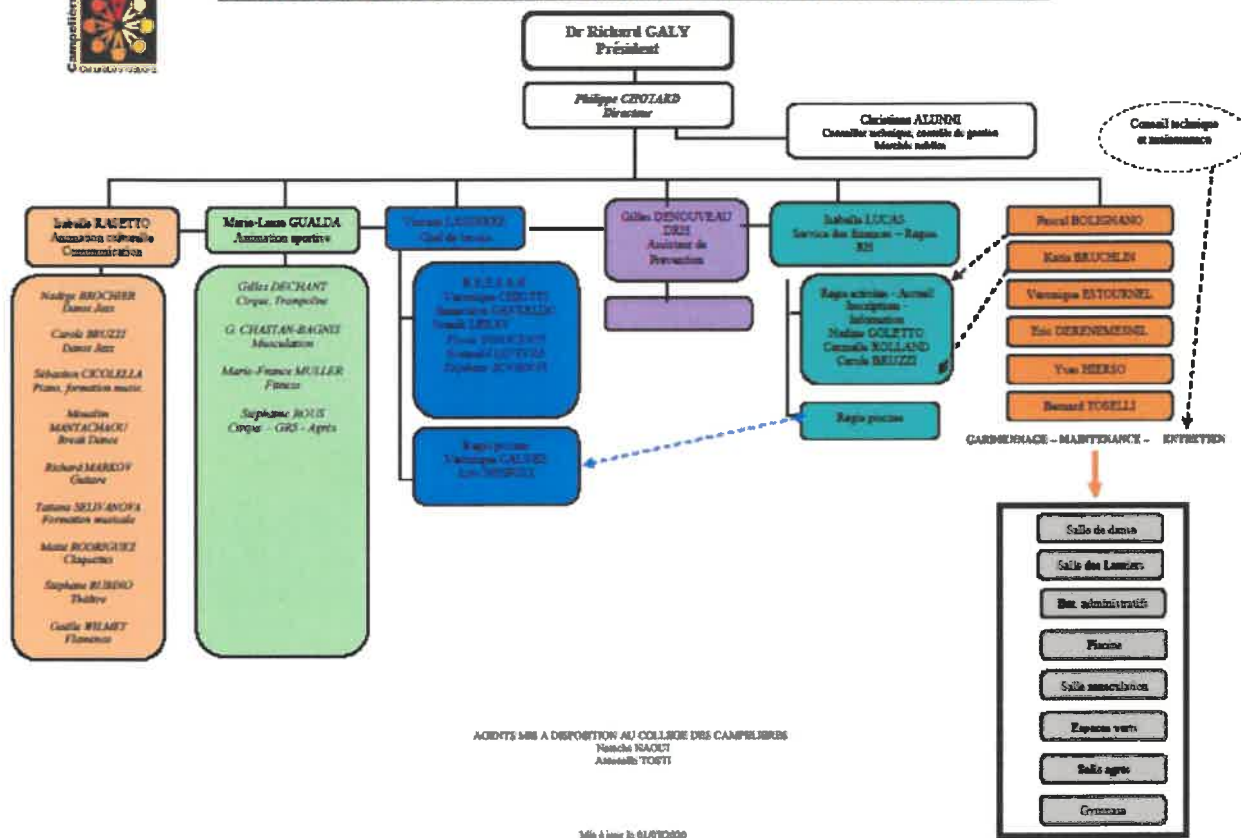
## AR Prefecture

Organigramme du personnel (sans le personnel en convention)

Reçu le 04/07/2022  
Publié le 04/07/2022



### SYNDICAT MIXTE DU CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL "LES CAMPÉLIÈRES"



### 3 – L'ANNEE 2021 : 6 MOIS D'ACTIVITES SUR 12

Le centre a été fermé du 15 janvier au 31 mai à cause de la COVID. Comme en 2020, le lien avec les usagers a été maintenu : cours en extérieurs, facebook, etc.

Afin d'anticiper la baisse de fréquentation et de promouvoir les activités, fin aout des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres des nouvelles constructions du quartier.

A La rentrée de septembre, le pass sanitaire obligatoire pour les adultes, puis pour les enfants a démotivé nos usagers et la fréquentation a baissé.

### 4 - ANALYSE DE LA FREQUENTATION

L'équipement intercommunal du SM CEC avec sa piscine, son gymnase et ses salles annexes, sa salle de musculation, sa salle de musique et le cyber offre au public une grande diversité d'activités sur un même lieu géographique. Les activités sont répertoriées par secteur.

- Le secteur culturel** qui comprend l'ensemble des cours de musique, l'école de danse, l'anglais, le théâtre.
- Le secteur sport** qui regroupe les activités physique pour les enfants et les adultes : la musculation, la gym,

du yoga, du cirque, du trampoline, la capoeira, le « Corps en mouvement » (avec les cours de danse adultes et le yoga et la piscine avec son école de natation et ses cours d'aquagym

Les stages pour les enfants durant les vacances scolaires s'inscrivent dans les différents secteurs : culturel, sportif et aquatique.

Usagers fréquentant les activités

En 2021, de janvier à juin, les activités étaient arrêtées.

Des avois sur la nouvelle saison ont été consentis à la rentrée de septembre afin de compenser l'arrêt des cours des périodes précédentes.

Décembre 2021



Portes ouvertes Danse au gymnase



Corps en mouvement

Secteurs	Activités	2019 Du 6/12/2019 ou 19/11/2020*	2020 Du 26/11/2019 ou 21/10/2020*	2021 Du 26/11/2020 au 21/10/2021*
Cultuel	Musique, théâtre, anglais, etc.	258	225	95
	Danse et Claquettes	238	278	237
<b>Total Culturel : 332</b>				
Sportif	Gym, muscultation, cirque...etc.	582	673	553
	Piscine	672	618	611
<b>Total sport : 1164</b>				
<b>Total</b>	Source régie activités	1750	1794	1496

La baisse de fréquentation est très sensible sur le secteur culturel ; 130 élèves en moins par rapport à la saison précédente, difficulté pour le cours de musique notamment avec le départ du professeur de guitare et la longue maladie du professeur de piano.

## La piscine

Comme les autres activités, l'école de natation a été très affectée par les restrictions d'ouverture liées à la pandémie

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2021

## USAGERS FREQUENTANT LA PISCINE HORS ACTIVITES

AR Préfecture

Fréquentation pour les ANCIENS et LES ADULES des communes. Un calendrier d'ouverture modifié par l'obligation de fermeture de la piscine pour les scolaires

Recu le 04/07/2022  
 Déposé le 01/07/2022

### Mougins

- Les écoles** de Mougins : 16 classes de janvier à décembre
  - 2 semaines en janvier 2021
  - 3 semaines en juin 2021
  - 8 semaines de septembre à novembre 2021
  - 3 semaines de novembre à décembre 2021

- Accueils de loisirs** : juillet et août 528 enfants
- Ecole de Rosella Hightower** : 103 personnes

### Le Cannet

- Les écoles** : 16 classes de janvier à décembre
  - 2 semaines en janvier 2021
  - 3 semaines en juin 2021
  - 8 semaines de septembre à novembre 2021
  - 3 semaines de novembre à décembre 2021
- Accueils de loisirs**: juillet et août 327 enfants

### Les collèges

- Collège Emile Roux - Collège Pierre Bonnard – Collège La Chênaie – Collège les Campelières



### Les entrées « public »

La piscine a été fermée du 15 janvier au 31 mai 2021, ce qui a eu pour incidence une diminution des « entrées public »

Entrées public	TOTAL
2021	7235
2020	9097
2019	18 370
Source : Régie piscine	



### Les Campelières, un espace utile pour les associations

Les différents locaux utilisés par les clubs et associations sont : la piscine, le gymnase et la salle des Lauriers  
 Une activité partielle cette année.

Clubs Piscine	Clubs Gymnase Et Salle des Lauriers
-Le Challenger Triathlon Le Cannet	-Bridge Club des Campelières
-L'Association de Plongée ORCA Mougins	-Le Hand-ball Mougins-Mouans-Sartoux Mougins
	-Le Sport et Loisirs Mouginois, Basket
-Le Club de l'Age d'Or Mougins	-PACAM Mougins
-L'association Valentin HAUY Le Cannet	-Le C.C.A.Basket Le Cannet
-ITEP Mirabel	-E.S.C.R Volley-ball Le Cannet
-IME CASTOR	-MOM Volley Mougins
- Sapeur Pompiers	

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières », Année 2021

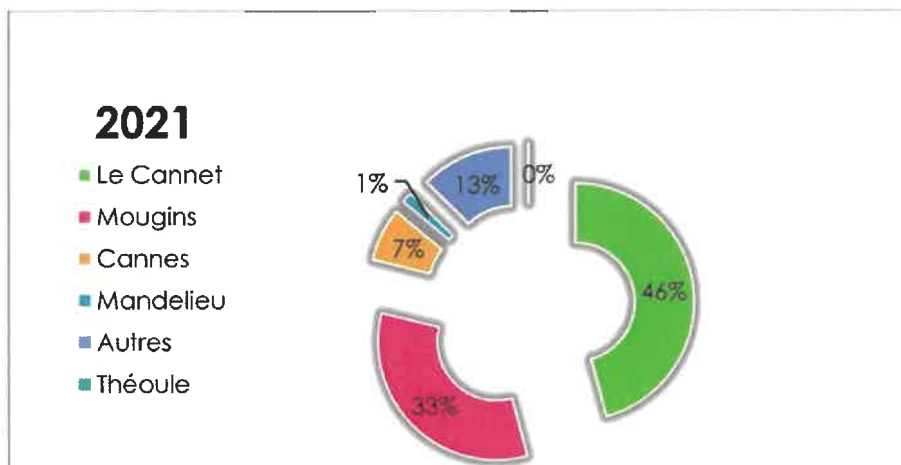
## Fréquentation totale en 2021

AR Préfecture

006-250600962-2022062 TOTALTB_1-AR	Activités	Piscine Entrées « public »
Fréquentation 2019 Publie le 04/07/2022	Du 6/12/2018 au 19/11/2019 : 1 750	18 370
Fréquentation 2020	Du 26/11/2019 au 21/10/2020 1 794	9 097
<b>Fréquentation 2021</b>	<b>Du 26/11/2020 au 21/10/2021</b> <b>1496</b>	<b>7235</b>

## 5 - L'ORIGINE DE LA FREQUENTATION DES ACTIVITES

REPARTITION DES USAGERS QUI FREQUENTENT UNE ACTIVITE PAR COMMUNE



## 6 - ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE

### Le financement

Le financement du Syndicat Mixte « Les Campellières » est assuré par la participation de ses membres (la CACPL et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes), le produit de ses activités et d'éventuelles subventions et remboursements. En 2021, de janvier à juin aucune cotisation encaissée car les activités étaient arrêtées.

Les cotisations par secteur d'activités en €						
PRODUITS DES ACTIVITES EN €	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Culturel	96146	116 674	121 071	113 046	71 816	<b>22 177</b>
Sportif	134 737	124 037	129 212	118 386	83 260	<b>29 451</b>
Piscine	98327	110 884	107 458	103 554	77 705	<b>39 341</b>
Sociales	689	737	585	618		
Stages	5623	8 315			1 830	
162 Avoir culturel					-12 238	
434 Avoir sportif					-24 696	
Remboursements					-2774	
Billetterie-costumes	5365	6 120				
<b>TOTAUX en €</b>	<b>340 887</b>	<b>357 568</b>	<b>360 326</b>	<b>335 604</b>	<b>194 903</b>	<b>90 969</b>
Source : Régie recettes						

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campellières ». Année 2021

AR Prefecture		Les entrées piscine en €					
PISCINE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Droits d'entrée	59 144	46 513	39 948*	38 411	19 636	17 575	
Donnets	1 468	967	772*	734	248	372	
Leçons de natation	63 990	61 164*	57 027*	64 302	38 709	30 105	
Redevance		7 271	6 600*	7 271*	4 558	4762	

Source : Régie Piscine

\*La redevance est la somme prélevée sur les leçons de natation et qui est reversée au Syndicat mixte

## 7 - Le compte administratif 2021

### La section de fonctionnement

Dépenses en €		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>chapitre</b>	<b>Nature et évolution</b>							
011	Charges à caractère général	335 715	316 907	373 940	379 415	408 555	239 658	305 393
012	Charges de personnel	1 259 608	1 198 715	1 150 129	1 127 203	1 099 594	1 056 498	1 013 969
65	Charges de gestion courante	30 484	30 282	34 223	36 289	36 260	30 961	33 172
042	Ordre de transfert		19 635		13 581	10 862	9 882	8 303
66	Charges financières	28 164	14 531	22 950	20 342	17 736	15 613	15 375
67	Charges exceptionnelles							
68	Dotations aux amortissements et provisions	21 011		14 946				
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 674 983</b>	<b>1 579 072</b>	<b>1 596 189</b>	<b>1 576 830</b>	<b>1 573 007</b>	<b>1 352 612</b>	<b>1 376 212</b>

Recettes en €		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Chapitre</b>	<b>Nature et évolution des recettes de fonctionnement</b>							
70	Produits des services du domaine	408 158	408 303	410 181	408 136	386 083	221 511	107 777
74	Dotations et participations	1 336 500	1 290 400	1 290 400	1 290 400	1 286 400	1 290 400	1 290 400
77	Produits exceptionnels	96	92 400	4 666	1 081	8 932	4 978	150
13	Atténuation des charges	36 234	49 913	55 660	15 525	6 965	472	158
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 780 988</b>	<b>1 841 018 €</b>	<b>1 760 908</b>	<b>1 715 142</b>	<b>1 688 382</b>	<b>1 517 364</b>	<b>1 398 485</b>
Pour infos	Excédent reporté	190 423		149 373				

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2021



« Monsieur le Président remercie les adhérents pour leur fidélité et félicite le personnel. Il remercie également tous les services du Syndicat Mixte sous la responsabilité du Directeur Philippe Chotard pour leur investissement et leur vigilance. »

**AR Prefecture**  
**LE COMITÉ SYNDICAL**, sur proposition du rapporteur, après en avoir délibéré,

006-250600962-20220621-DELIB\_1-AR  
Reçu le 04/07/2022  
Publié le 04/07/2022

Fait à MOUGINS, le 25/06/2022

Résultat du vote :

Exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

**PREND ACTE**

à l'unanimité des membres présents  
du rapport des activités 2021

**Le Président**  
**Conseiller régional**  
**Vice-Président de la C.A.C.P.L.**



**Richard GALY**

- Transmis au représentant de l'Etat le : 4 juillet 2022



## DÉLIBÉRATION N° 2

### PUBLICITÉ DES ACTES

Syndicat Mixte du C.E.C  
« Les Campelières »  
MOUGINS

Comité Syndical  
Séance du 21 juin 2022

Le vingt-et-un juin deux-mille-vingt-deux à 14h40 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqué, sous la présidence de Monsieur Richard GALY

**Etaient présents** : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Fleur FRISON-ROCHE, M. Jacques NESA, M. Didier CARRETERO.

**Etaient absent(s) excusé(s)** : M. Christophe ULIVIERI, représenté par Monsieur GALY

**Le secrétariat** a été assuré par : Madame Michèle ALMES

#### LA PUBLICITE DES ACTES CONCERNE :

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

#### Monsieur le Président expose :

En application de l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a pour objet, de moderniser, de simplifier, de clarifier et d'harmoniser les règles et les formalités qui régissent la publicité, l'entrée en vigueur et la conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

Ainsi, l'ordonnance met fin à l'obligation d'assurer l'affichage ou la publication sur papier de ces actes et en prévoit la publicité sous forme électronique uniquement.

Cependant, il existe une dérogation à l'obligation de dématérialisation pour les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes fermés. Ces communes et groupements sont ainsi tenus de choisir, par une délibération valable pour la durée du mandat de leur organe délibérant, l'une des formalités de publicité suivantes :

-Soit par affichage.

-Soit par publication sur papier.

-Soit par publication sous forme électronique (Site internet).

A défaut de délibération, c'est la règle de la publication électronique qui s'applique.

Ce choix pourra être modifié à tout moment.

Il faut souligner que les décisions individuelles devront être notifiées aux personnes qui en font l'objet.

Il est donc demandé au Comité Syndical de bien vouloir délibérer sur la publicité et l'affichage par voie dématérialisée sur le site internet du Syndicat Mixte des Campelières.

Il est précisé que : « sur le site internet [www.lescampelières.fr](http://www.lescampelières.fr) une page spécifique « Comité syndical » concernera la publication des actes. »

Fait à MOUGINS, le 22 juin 2022

Résultat du vote :

Exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTÉ :**

à l'unanimité des membres présents

**Le Président  
Conseiller régional  
Vice-Président de la C.A.C.P.L.**

**Richard GALY**

- Transmis au représentant de l'Etat le : 4 juillet 2022



## DÉLIBÉRATION N° 3

### SUBVENTIONS VERSÉES au COS

AR Prefecture  
Syndicat Mixte du C.E.C  
« Les Campelières »  
MOUGINS

20220621-DELIB\_3-AR  
04/07/2022  
04/07/2022

Comité Syndical  
Séance du 21 juin 2022

Le vingt-et-un juin deux-mille-vingt-deux à 14h40 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqué, sous la présidence de Monsieur Richard GALY

**Etaient présents :** M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Fleur FRISON-ROCHE, M. Jacques NESA, M. Didier CARRETERO.

**Etaient absent(s) excusé(s) :** M. Christophe ULIVIERI, représenté par Monsieur GALY

**Le secrétariat** a été assuré par : Madame Michèle ALMES

### SUBVENTIONS VERSEES au COS CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

### Monsieur le Président expose :

Le Comité d'Œuvres Sociales (COS) du personnel du Syndicat Mixte s'adresse aux Stagiaires, titulaires ainsi qu'aux Contractuels (CDI et CDD sup à 10H/hebdo) sous réserve d'une adhésion de 10 € par agent et par an.

Pour 2022 :

Les prestations offertes aux agents de la collectivité sont définies comme suit :

- Chèques cadeaux pour le Noël des agents.
- Participation forfaitaire sur les activités sportives, culturelles ou spectacles (sous réserve de justification des dépenses), pour l'agent et ses enfants à charge.
- 5 Médailles d'Honneur Régionale Départementale et Communale.
- Evènements : départ à la retraite, mariage et naissance.

Afin de pouvoir réaliser ses objectifs prévisionnels, le COS demande une revalorisation de la subvention du Syndicat Mixte pour un montant de 7.000,00 €uros au titre de l'année 2022.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer et approuver le principe de versement de cette subvention, au bénéfice des agents du syndicat mixte.

**LE COMITÉ SYNDICAL**, sur proposition du rapporteur, après en avoir délibéré,

Fait à MOUGINS, le 22/06/2022

Résultat du vote :

Exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

**Approuve**

à l'unanimité des membres présents  
le principe de versement de  
subvention au COS

**Le Président**  
**Conseiller régional**  
**Vice-Président de la C.A.C.P.L.**

**Richard GALY**

- Transmis au représentant de l'Etat le : 4 juillet 2022



## DÉLIBÉRATION N° 4

### RECUEIL TARIFAIRE 2022-2023

AR Prefecture

Syndicat Mixte du C.E.C  
« Les Campelières »  
MOUGINS  
0220621-DELIB\_4-DE  
Publié le 04/07/2022

Comité Syndical  
Séance du 21 juin 2022

Le vingt-et-un juin deux-mille-vingt-deux à 14h40 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqué, sous la présidence de **Monsieur Richard GALY**

**Etaient présents** : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Fleur FRISON-ROCHE, M. Jacques NESA, M. Didier CARRETERO.

**Etaient absent(s) excusé(s)** : M. Christophe ULIVIERI, représenté par Monsieur GALY

**Le secrétariat** a été assuré par : Madame Michèle ALMES

#### CONCERNE

**Gestion et promotion des Activités**

**Gestion du Patrimoine indivis**

*Monsieur le Président expose :*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

**VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**Considérant** qu'il convient de mettre à jour les tarifs des services du syndicat mixte du CEC les Campelières,

**Considérant** la situation économique, il est mis au vote le recueil tarifaire reprenant l'ensemble des tarifs sans grande modification.

Aussi, il est proposé au Conseil Syndical :

#### Article 1 :

D'adopter la grille tarifaire ci annexée, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

# RECUEIL TARIFAIRE- ANNEE 2022-2023

SYNDICAT MIXTE DU CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL LES CAMPELIERES

006-250600962-20220621-DELIB\_4-DE

Publié le 04/07/2022

Publié le 04/07/2022

REG EPISCINE

Libellé de la prestation	Unité tarifaire	Tarif saison 2022-2023
piscine droit entrée - de 16 ans	1	1,70 €
piscine droit entrée adulte	1	2,60 €
piscine 10 entrées - de 16 ans	1	12,50 €
piscine 10 entrées adulte	1	23 €
piscine tarif préférentiel	1	2 €
Bonnet tissu	1	1 €
Bonnet silicone	1	2,70 €
piscine PASS CACPL	année	114 €
piscine PASS hors CACPL	année	155 €
piscine SWIM PASS CACPL	année	55 €
piscine SWIM PASS Hors CACPL	année	100 €
piscine location aquabike libre accès	1/2 heure	6 €
piscine carte 10 locations aquabike 1/2 heure	carte	50 €
piscine - cours aquabike la séance	45 mn	15 €
piscine - cours particulier 1/2h CACPL	1	17 €
piscine - cours particulier 1/2h hors CACPL	1	22 €
piscine cours particulier 10 séances CACPL	1	134 €
piscine cours particulier 10 séances hors CACPL	1	175 €
piscine cours semi collectifs 10 séances CACPL	1	93,50 €
piscine cours semi collectifs 10 séances hors CACPL	1	121 €
livret natation	1	2 €

La CACPL (Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins) regroupe les communes de Mougins, le Cannet, Cannes, Mandelieu et Théoule-sur-Mer.

Les tarifs semi-collectifs s'appliquent à compter de 2 élèves sur les cours.

Le SWIM PASS est accordé à toute personne pratiquant une activité à l'année au sein du SMCEC.

Le tarif préférentiel est consenti aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, handicapés.

Comité syndical du 21 juin 2022- Délibérations

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - Fax. 04 93 45 71 12 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

## REGIE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES (habitants de la CACPL)

Libellé de la prestation	Unité	Tarif saison 2022/2023	Unité tarifaire	Tarif saison 2022/2023
006-250600962-20220621-DELIB 4-1 Kecv 1e 04/07/2022 Salle 1e 04/07/2022	tarifaire			
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h (hors musique et natation)	trimestre	60 €	Année	155 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h30 (hors musique et natation)	trimestre	80 €	Année	206 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h (hors musique et natation)	trimestre	85 €	Année	219 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h30 (hors musique et natation)	trimestre	95 €	Année	245 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 3h (hors musique et natation)	trimestre	100 €	Année	258 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement	mois	28 €		
SPORT ADULTES 2 cours Corps en mouvements ou 1 cours danse	trimestre	70 €	Année	196 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement illimité ou 2 cours de danse	trimestre	86 €	Année	240 €
SPORT ADULTES PASS danse + Corps en mouvement illimité	trimestre	100 €	Année	273 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement / musculation	trimestre	100 €	Année	273 €
SPORT ADULTES PASS Corps en mouvement / musculation	mois	36 €		
SPORT ADULTES Musculation	mois	30 €		
SPORT ADULTES Musculation	trimestre	74 €	Année	222 €
SPORT ADULTES Musculation tarif préférentiel	trimestre	50 €		
SPORT ADULTES Musculation	1/2 mois	15 €		
CULTURE - LOISIRS Langue / le cours	trimestre	85 €	Année	219 €
CULTURE - LOISIRS Théâtre adulte / le cours	trimestre	85 €	Année	219 €
CULTURE - LOISIRS initiation piano collectif enfant 1/2heure	trimestre	68 €	Année	175 €
CULTURE - LOISIRS piano/guitare ENFANT-ADOS-ADULTES/ 1 heure - 4 élèves	trimestre	128 €	Année	331 €
CULTURE - LOISIRS piano-guitare ENFANT-ADOS-ADULTES 1 heure 3 élèves	trimestre	170 €	Année	459 €
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	1/2 heure	22 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	4 x 1/2 heure	83 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	1 heure	44 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	4 X 1 heure	166 €		

CULTURE - LOISIRS formation musicale solfège	1 heure	6 €		
PISCINE - école de natation - primaire- collège - 1 séance par semaine	trimestre	48 €	Année	124 €
PISCINE - école de natation - primaire- collège - 2 séances par semaine	trimestre	63 €	Année	163 €
PISCINE - Aquafitness - natation adultes - lycéens - 1 séance par semaine	trimestre	77 €	Année	199 €
PISCINE – Aquafitness – carte 10 séances supplémentaires	carte	90 €		
PISCINE - école natation- adultes- lycéens 2 séances par semaine	trimestre	115 €	Année	297 €
PISCINE - Aqua-training (fitness + bike) la séance	45mn	12 €		
PISCINE - Aquafitness (juillet-août) 1 séance par semaine	mois	30 €		
PISCINE - Aquafitness (juillet-août) 2 séances par semaine	mois	41 €		
STAGES (sportifs, culturels,...)	journée	de 10 € à 30 €		
Coopérative fournitures		de 4 € à 50 €		
<p>Une réduction de 20% (arrondie à l'euro supérieur) est appliquée sur le tarif trimestriel lors de l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille ou pour un enfant désirant pratiquer une 2ème activité au sein du SMCEC (hors activités musique et chant). La formation musicale se déroule à partir de 8 élèves inscrits.</p>				

## REGIE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES (habitants hors de la CACPL)

Libellé de la prestation	unité tarifaire	Tarif saison 2022/2023	unité tarifaire	Tarif saison 2022/2023
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h (hors musique et natation)	trimestre	72 €	Année	186 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h30 (hors musique et natation)	trimestre	95 €	Année	245 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h (hors musique et natation)	trimestre	102 €	Année	263 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h30 (hors musique et natation)	trimestre	114 €	Année	294 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 3h (hors musique et natation)	trimestre	120 €	Année	310 €
SPORT ADULTES 2 cours fitness ou 1 cours danse	trimestre	84 €	Année	235 €
SPORT ADULTES fitness illimité ou 2 cours de danse	trimestre	103 €	Année	280 €
SPORT ADULTES PASS danse- fitness illimité	trimestre	120 €	Année	325 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement / musculation	trimestre	120 €	Année	325 €
SPORT ADULTES Musculation ou fitness	mois	30 €		
SPORT ADULTES Musculation	trimestre	74 €	Année	222 €

Comité syndical du 21 juin 2022 - Délibérations

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières  
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél 04 93 45 68 94 - Fax 04 93 45 71 12 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

SPORT ADULTES Musculation tarif préférentiel	trimestre	50 €		
SPORT ADULTES (juillet) Corps en mouvement <b>AR Prefecture</b>	mois	28 €		
SPORT ADULTES PASS Corps en mouvement/musculation	4-DE mois	36 €		
SPORT ADULTES Musculation	1/2 mois	15 €		
CULTURE - LOISIRS Langue / le cours	trimestre	95 €	Année	245 €
CULTURE - LOISIRS Théâtre adulte / le cours	trimestre	95 €	Année	245 €
CULTURE - LOISIRS piano collectif enfant -6ans 1/2heure	trimestre	84 €	Année	217 €
CULTURE - LOISIRS piano/ENFANT-ADOS-ADULTES/ 1 heure 4 élèves	trimestre	149 €	Année	384 €
CULTURE - LOISIRS piano/ENFANT-ADOS-ADULTES/ 1 heure 3 élèves	trimestre	196 €	Année	528 €
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)	4 x 1 heure	105 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	1/2 heure	22 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	4 x 1/2 heure	83 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	1 heure	44 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)	4 X 1 heure	166 €		
CULTURE - LOISIRS formation musicale solfège	1 heure	6 €		
PISCINE - école de natation - primaire-collège 1 séance par semaine	trimestre	66 €	Année	171 €
PISCINE - école de natation - primaire-collège 2 séances par semaine	trimestre	86 €	Année	221 €
PISCINE -AQUAFITNESS- NATATION (adultes-lycéens) 1 séance par semaine	trimestre	104 €	Année	268 €
PISCINE - Natation adultes-lycéens 2 séances par semaine	trimestre	153 €	Année	395 €
PISCINE - Aqua-training (fitness + bike) la séance	45mn	12 €		
PISCINE -Aquafitness (juillet-août) 1 séance par semaine	mois	30 €		
PISCINE -Aquafitness (juillet-août) 2 séances par semaine	mois	41 €		
STAGES (sportifs, culturels,...)	journée	de 10 € à 30 €		
Coopérative fournitures		de 4 € à 50 €		
<p>Une réduction de 20% (arrondie à l'euro supérieur) est appliquée sur le tarif trimestriel lors de l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille ou pour un enfant désirant pratiquer une 2ème activité au sein du SMCEC (hors activités musicale et chant). La formation musicale se déroule à partir de 8 élèves inscrits.</p>				

**LE COMITÉ SYNDICAL**, sur proposition du rapporteur, après en avoir délibéré,



Fait à MOUGINS, le 22/06/2022

Résultat du vote :

Exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0 AR Prefecture

Absention : 0

Adopté 006-250600962-20220621-DELIB\_4-DE

Reçu le 04/07/2022

à l'unanimité des membres présents

Le recensement tarifaire 2022-2023

**Le Président**  
**Conseiller régional**  
**Vice-Président de la C.A.C.P.L.**



**Richard GALY**

**- Transmis au représentant de l'Etat le : 4 juillet 2022**